

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE AEPE

Taux de réussite : 96.00 %

Taux de retour à l'emploi : 87.00 %

PUBLIC VISÉ

Tout public

Plan de développement des compétences

VAE

Individuels payants

Compte Personnel Formation

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
diplôme CAP Accompagnant éducatif petite enfance AEPE
Ouverture possible suite de parcours :
Concours ATSEM

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée en centre : 602 heures

Durée en entreprise : 560 heures

Durée hebdomadaire moyenne :
35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 05/09/2019 au 29/06/2020.

LIEUX DE FORMATION

GMTI94

Collège RABELAIS

10 RUE DU PONT DE CRETEIL

94100 Saint-Maur-des-Fossées

gmti94@ac-creteil.fr

Tél : 01 48 86 44 30

CONTACT

Amal El Hourouj

gmti94@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

Organisme non soumis à la TVA.

Voir nos conditions générales de ventes

OBJECTIFS

Acquérir la qualification et les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des jeunes enfants, en accueil collectif, à l'école maternelle, au domicile des parents ou à son propre domicile.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits, de son individualité ; Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.

Aptitude à s'occuper d'enfants dans un cadre professionnel

Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral (niveau de la classe de 3ème)

Niveau d'entrée : niveau 2 (préqualification)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Tests écrits

Entretien de motivation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Chaque unité peut être réalisée de façon indépendante.

Les titulaires d'un diplôme de niveau V sont dispensés de l'enseignement général. Les parcours seront individualisés en fonction des candidats.

Organisé en alternance.

Cours du jour

Période de formation en entreprise.

CONTENUS

▶ UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant	150h
dont certificat SST : 12h , Prévention sécurité Environnement 32h	
▶ UP2 : Exercer son activité en accueil collectif	120h
▶ UP3 : Exercer son activité en accueil individuel	120h
▶ UG1 : Français-Histoire/Géographie	100h
le nombre d'heures de chaque matière sera adapté en fonction des besoins du candidat, entre 100 et 120 heures	
▶ UG2 : Math/Sciences	80h
le nombre d'heures de chaque matière sera adapté en fonction des besoins du candidat, de 60 à 80 heures	
▶ Accompagnement vers l'emploi	30h